

Diagnostic immobilier - État de l'installation intérieure d'électricité

Le **diagnostic de l'état de l'installation intérieure d'électricité** est obligatoire pour tout logement dont l'installation a plus de 15 ans, dans le cadre d'une vente ou d'une location. Ce diagnostic **vise à identifier les éventuelles anomalies électriques pouvant mettre en danger la sécurité des occupants**. Il est encadré notamment par l'**article L.134-7 du Code de la construction et de l'habitation (CCH)** , avec des exigences précises fixées par la **norme NF C16-600** .

Cette formation est conçue pour **les professionnels du diagnostic immobilier souhaitant se spécialiser dans le contrôle des installations électriques**. Elle permet aux diagnostiqueurs de garantir la conformité des installations tout en contribuant à la sécurité des biens et des personnes.

Objectifs pédagogiques

- **Maîtriser le cadre réglementaire** : Comprendre les obligations légales et réglementaires liées au diagnostic de l'installation intérieure d'électricité.
- **Acquérir les techniques de diagnostic** : Savoir inspecter et vérifier l'état des installations électriques (tableaux, dispositifs de protection, circuits électriques) afin de détecter les défauts pouvant présenter des risques pour la sécurité.
- **Réaliser un rapport de diagnostic conforme** : Apprendre à rédiger un rapport clair et précis, avec une évaluation détaillée des anomalies détectées

Formation répondant aux exigences de l'arrêté du 1er juillet 2024*

** Programme susceptible d'être modifié en fonction des évolutions*

DURÉE

4 jours

DATES et LIEUX

Toute la France

Contactez Wedge Institute ou
<https://wedge-formation.com>

TARIF

A partir de 540 €

Contactez Wedge Institute

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentielle ou FOAD

PUBLICS

S'adresse à tout public, salariés, demandeur d'emplois, reconversion professionnelle, professionnels

DÉLAI D'ACCÈS

Wedge Institute s'engage à répondre dans un délai de 3 jours ouvrés. Sauf cas particuliers, les délais d'accès moyens sont généralement inférieurs à 2 mois à compter de la date de signature de la proposition commerciale. Toutefois, ce délai demeure soumis au format choisi et aux modalités de prise en charge financière mobilisées

MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'accès au parcours de formation est validé à l'issue d'une procédure de sélection des candidats qui comprend :

- Un dossier de candidature avec CV
- Des tests de positionnement
- Un entretien individuel de sélection visant notamment à identifier le projet professionnel, et à adapter le cas échéant le parcours de formation au profil du candidat



PRÉREQUIS D'ENTRÉE EN FORMATION ET LIES A LA CERTIFICATION DE PERSONNE

Conformément à l'arrêté du 1er juillet 2024 Annexe III

- Connaissances de base en bâtiment ou en diagnostic immobilier recommandées.



PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET/OU DE MALADIE/SENSIBILITÉ INVALIDANTE

Wedge Institute s'inscrit dans une démarche inclusive et collabore avec des organismes partenaires spécialisés dans le but de sécuriser les parcours de formation, et de définir les besoins en compensations nécessaires, tout en respectant le contenu des épreuves afin de maintenir le niveau d'acquisition des compétences attendues.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluations formatives des acquis tout au long du parcours (Exercices, étude de cas, QCM ...)
- QCM permettant d'évaluer le candidat sur les connaissances définies au chapitre 2 de l'annexe III de l'arrêté du 1er juillet 2024



VALIDATION

- Attestation individuelle de formation conforme aux exigences de l'Arrêté du 1er juillet 2024
- Prérequis à la certification de personnes État de l'installation intérieure d'électricité auprès d'un organisme accrédité par le COFRAC*

**sous réserve du respect des prérequis du cadre réglementaire*



RESSOURCES ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Les contenus des cours sont conformes à l'arrêté du 1er juillet 2024

- Plateforme d'apprentissage LMS (Learning Management System) 24h/7j permettant le téléchargement des supports pédagogique et exercices en ligne
- Matériel



ORGANISATION ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

Déroulé : 28 heures soit 4 jours en présentiel ou FOAD

Asynchrone : 28 heures libre choix de connexion

Libre accès à l'apprenant dans le respect du minimum d'heures réglementaire

Moyens techniques et pédagogique pour accompagner le bénéficiaire dans son parcours :

Accompagnement ou assistance technique : admin1@wedge-formation.com

Accompagnement ou assistance pédagogique : formateur@wedge-formation.com ou via la messagerie de plateforme LMS.

Réponse sous 2 jours ouvrés

Contenu de la formation

- Les lois générales de l'électricité : tension, intensité, courant continu, courant alternatif, résistance, puissance, effets du courant électrique sur le corps humain ;
- Les règles fondamentales destinées à assurer la sécurité des personnes contre les dangers et dommages pouvant résulter de l'utilisation normale d'une installation électrique à basse tension : protection contre les chocs électriques et les surintensités, coupure d'urgence, commande et sectionnement, choix du matériel en fonction des conditions d'environnement et de fonctionnement ;
- Les méthodes d'essais permettant, au moyen d'appareils de mesures et d'essais appropriés, de s'assurer de l'efficacité de la mise en œuvre des règles fondamentales de sécurité : mesure de la valeur de la résistance de la prise de terre, mesure de la résistance de continuité des conducteurs de protection et d'équipotentialité, mesure du seuil de déclenchement des dispositifs différentiels ;
- La technologie des matériels électriques constituant une installation intérieure d'électricité : fusibles, disjoncteurs, fonctions différentielles, interrupteurs, prises de courant, canalisations ;
- Les règles relatives à la sécurité propre du diagnostiqueur et des personnes tierces lors du diagnostic : connaissance et mise en œuvre des prescriptions de sécurité à respecter pour éviter les dangers dus à l'électricité dans l'exécution du diagnostic ;
- Les méthodes de diagnostic des installations intérieures d'électricité.
- Mettre en œuvre une méthodologie de réalisation des états de l'installation intérieure d'électricité et d'utiliser les outils dédiés à l'activité ;
- Rédiger des rapports en langue française qui constituent la matérialisation des vérifications effectuées.

Evaluation

Cas pratiques & retour d'expériences

- Mise en pratique à partir d'exemples didactiques
- Exemples de situations pratiques

QCM d'évaluation

Les mises en situation, exercices théorique et pratique répondent aux exigences de l'arrêté du 1er juillet 2024



**ILE DE FRANCE
NORD OUEST**

idf@wedge-formation.com
01.84.16.78.62



NORD EST

admin@wedge-formation.com
02.72.52.00.51



RHÔNES ALPES

service@wedge-formation.com
05.35.54.61.96



GRAND SUD

sud@wedge-formation.com
04.82.53.95.25



OFDTI / 0-20 b

